

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	14 (1957)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	La place du sport dans l'éducation
<b>Autor:</b>	Faherty, Robert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996736">https://doi.org/10.5169/seals-996736</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle  
de l'Ecole fédérale de gymnastique  
et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, septembre 1957

Abonnement: Fr. 2.30 l'an

Le numéro: 20 ct.

14me année

No 9

## La place du sport dans l'éducation

**Note de la rédaction.** — L'étude ci-après émane de l'Unesco, ce très efficient organisme social d'après-guerre qui vient de fêter ses dix ans d'existence. L'Unesco, on le sait, s'occupe essentiellement de faire progresser l'éducation, la science et la culture dans le monde. La science — on nous le prouve que trop souvent — a fait des bonds sensationnels au cours des dernières années. Dans le domaine de l'éducation et de la culture, les progrès semblent moins considérables du fait qu'ils sont moins apparents. Des milliers d'écoles, d'universités ont été créées pour sortir des peuples entiers de l'ignorance. Le sport a joué son rôle dans cet effort collectif vers le progrès social et humanitaire. Sur la base des rapports qui lui sont parvenus, l'Unesco a établi le bilan de l'éducation physique dans les diverses nations permettant ainsi de tirer des conclusions et de faire des comparaisons fort intéressantes. Nous les soumettons à nos lecteurs.

La culture physique doit-elle faire partie intégrante de l'éducation au même titre que la formation intellectuelle ? Et dans ce cas, quelle place les sports doivent-ils occuper dans l'emploi du temps ?

Au cours d'une enquête menée par l'Unesco, les autorités scolaires de quatorze pays<sup>1</sup> et les organisations sportives internationales ont répondu à ces questions de manière très diverse. Les résultats de cette enquête

viennent d'être publiés dans une brochure intitulée *La place du sport dans l'éducation*<sup>2</sup>.

D'une manière générale, bien qu'à des degrés divers, les autorités scolaires et les parents reconnaissent que la formation sportive fait partie de l'éducation, au même titre que la formation intellectuelle. Les points de vue dans ce domaine dépendent, pour beaucoup, des traditions nationales.

La Suède, par exemple, a une attitude très nette : la gymnastique, les sports et les jeux sont obligatoires à tous les degrés de l'enseignement. L'Australie, elle, présente le cas typique d'un pays où le sport occupe à l'école la place incontestée qui lui est donnée dans la vie : « L'Australie a hérité de la Grande-Bretagne la passion traditionnelle des jeux, déclare le rapport. Un climat tempéré et les facilités offertes pour les exercices de plein air y ont permis le développement régulier de ces activités. »

En Norvège, la longueur de l'hiver ne permet pas de donner au programme d'activités physiques et sportives toute l'importance désirée. Parfois c'est le manque de crédits et d'installations qui constitue un obstacle majeur, en Inde et au Honduras, par exemple. Toutefois les Indiens pensent que « plus de temps devrait être consacré à l'organisation des sports et des jeux qui contribuent au développement harmonieux de la personnalité des enfants ». De même l'Espagne affirme que « la participation personnelle des enfants aux divers sports constitue un élément essentiel de leur développement normal ».

En France, au contraire, les efforts en faveur d'une pédagogie équilibrée se heurtent encore à certaines traditions : « Les autorités scolaires françaises et les parents d'élèves en général ne considèrent pas encore l'éducation physique comme une matière d'importance égale à celle des autres disciplines. Ils ne voient dans le sport scolaire qu'une forme de jeu sans grand objet qui risque de faire perdre à l'enfant des heures précieuses pour ses études... »

Dans certains pays, comme la Hongrie et la Pologne, le sport apparaît comme un des moyens d'édification du nouveau système social.



La vie au camp : l'auditorium. (Voir pages techniques ci-après).

Le rapport polonais souligne que « C'est un principe de base de la pédagogie socialiste que l'éducation physique fait partie intégrante de l'éducation, sur le même plan que l'éducation intellectuelle, morale, esthétique et technique ». (Et religieuse ? — Réd.)

Mais quelle est la place réservée à l'éducation physique et aux sports dans les emplois du temps scolaire ? Là encore, les réponses obtenues sont très diverses.

En Australie, au Canada, en Hongrie, en Inde, en Nouvelle-Zélande et en Norvège, il est d'usage de consacrer à la culture physique deux périodes par semaine, dont une réservée aux activités sportives. En France, on pense qu' « il serait souhaitable que la pratique des sports fût comprise dans le cadre de l'emploi du temps général, mais les horaires ne laissent guère de place à l'éducation physique et au plein air. Le sport est alors pratiqué en supplément du programme scolaire le jeudi après-midi, qui devrait normalement être laissé entièrement libre. » Le Honduras fait état d'une situation identique.

Les sports d'équipe sont, de préférence, pratiqués dans des clubs scolaires, en dehors des heures de présence à l'école, mais sous le contrôle de celle-ci. Cependant, le Canada précise que l'école n'assume pas la responsabilité de ces activités, et l'Espagne considère qu'il faut organiser la pratique des sports pendant les heures de présence à l'école, ce qui permet l'exercice d'un certain contrôle.

Le choix des sports varie énormément suivant les traditions et le climat. Dans onze pays on pratique « l'athlétisme léger » dans les écoles. La natation est un des sports les plus populaires ; on joue au football dans huit des quatorze pays qui ont fait l'objet de l'enquête, y compris l'Inde et la Pologne, au volleyball également dans huit pays et au basketball dans sept. Le ski est pratiqué sous les auspices de l'école dans sept pays, tous en Europe, et le patinage sur glace dans six, en Europe également. Le tennis n'est un sport scolaire que dans un pays d'Europe, la France, alors qu'on le pratique à l'école en Australie, au Canada, en Inde et en Nouvelle-Zélande. Le rugby jouit d'une grande popularité dans les écoles australiennes, canadiennes, françaises et néo-zélandaises. Les étudiants indiens jouent au cricket, au badminton et au hockey. De même la boxe, la lutte et le cyclisme — que ne citent aucun des autres pays sur lesquels a porté l'enquête. Le baseball scolaire est pratiqué tant en Australie qu'en Pologne.

Quelle est la place accordée aux activités sportives

dans l'appréciation des résultats du travail scolaire ? A en juger par les réponses reçues, ces activités comptent très peu dans l'évaluation de l'enseignement. Cela dit, en Suède, par exemple, une bonne note de gymnastique ou de sports peut, dans une certaine mesure, compenser une note inférieure à la moyenne en telle ou telle matière, lors de l'examen d'entrée dans l'avant-dernière classe scolaire ou pour l'examen du certificat d'études du premier cycle. La France, elle aussi, a voulu augmenter la chance des jeunes sportifs aux examens, en leur accordant des possibilités de majoration de points.

Les étudiants hongrois doivent prendre garde de ne pas négliger leurs activités physiques et sportives, car « dans les écoles d'enseignement général et dans les écoles secondaires, le travail des élèves en matière d'éducation physique fait l'objet des mêmes appréciations que leur travail dans les autres disciplines ».

Plusieurs des pays ayant répondu à l'enquête de l'Unesco insistent sur le problème du recrutement des maîtres d'éducation physique. La France déclare, par exemple, que l'influence du sport sur la formation du caractère et le comportement moral des élèves dépend beaucoup du milieu dans lequel ils évoluent et des professeurs ou moniteurs qui les dirigent.

La réponse française montre aussi que « le sport est peut-être la seule activité de caractère à la fois local, national et international qui obéisse aux règles définies par des organismes internationaux uniques et qui accepte la décision d'arbitres et de juges supranationaux. Le sport offre un terrain d'entente, un terrain neutre. Il laisse peu de temps et de place aux discussions idéologiques. Le sport constitue un premier langage international. »

L'Inde va plus loin dans cette direction. « Les échanges d'équipes sportives, déclare son rapport, et les matches amicaux organisés entre équipes de différents pays, pourvus les unes et les autres de chefs qualifiés, peuvent, sans aucun doute, contribuer au développement de la coopération internationale. Les visites d'équipes sportives venues de pays étrangers ont exercé sur le grand public une influence indélébile et ont fait naître dans le pays une atmosphère générale de sympathie et de bonne volonté. »

(Unesco et Robert Faherty)

<sup>1</sup> Australie, Autriche, Canada, Ceylan, Espagne, France, Honduras, Inde, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne et Suède.

<sup>2</sup> La place du sport dans l'éducation, étude comparative.

## La vie mécanisée menace gravement la jeunesse américaine

L'étude comparative précédente n'ayant pas englobé les Etats-Unis, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant connaissance d'un article publié récemment dans le magazine US News and World Report consacré à une enquête effectuée sur les aptitudes physiques de la jeunesse américaine que l'on considère volontiers comme la plus sportive, la plus athlétique, la plus robuste et la plus vigoureuse du monde.

Le président Eisenhower a été lui-même fortement impressionné par les chiffres qui lui furent soumis à la suite d'un examen d'aptitudes physiques portant sur 5'000 enfants américains de six à seize ans. 60 % de ces enfants ont échoué au dit examen alors que seul 8,7 % des 3'000 enfants européens du même âge étaient recalés. Ainsi apparaît clairement le décalage extraordinaire existant entre les cracs américains des

Jeux olympiques et la grande masse de la jeunesse yanke ainsi qu'entre les conditions d'entraînement offertes aux étudiants des grandes universités et aux élèves des écoles élémentaires du nouveau Monde.

### La grave insuffisance d'exercices...

A priori il semble difficile de tirer des conclusions solides d'une enquête aussi limitée ; d'autre part certains experts contestent déjà la valeur des six exercices qui constituent l'examen de référence. Cependant d'autres renseignements peuvent justifier une certaine inquiétude. C'est ainsi que, de juillet 1950 au début de 1957, 4'700'000 « conscrits » ont passé un examen médical, 1'600'000, soit le tiers, ont été refusés, dont 13 % pour défauts mentaux et 18 % environ pour insuffisance physique proprement dite. Le magazine